

## Une messe “Summorum Pontificum” en Seine-Saint-Denis

**Author :** Summorum Pontificum

**Categories :** [Divers summorum](#), [Eglise en France](#), [En Une](#), [Summorum Pontificum](#)

**Date :** 15 août 2013



Depuis quelques mois, sans que l'information ait trop dépassé le cercle paroissial, une messe est célébrée une fois par mois à [Montfermeil](#) dans le diocèse de Saint-Denis (93).

La messe dans la forme extraordinaire est assurée chaque 1<sup>er</sup> dimanche du mois à 9 h 45 en la Chapelle Jésus-Adolescent de Franceville (128 avenue Gabriel Péri, Montfermeil) par des prêtres de la paroisse. Cette messe reprendra après les vacances d'été (à priori le 8 septembre, bien que ce ne soit pas le 1<sup>er</sup> dimanche du mois, donc à confirmer).

Cette paroisse populaire est administrée par des prêtres membres de la *Fraternité Missionnaire des Prêtres pour la Ville* (FMPV). Les prêtres de la FMPV sont, en général, du diocèse de Paris et pour le temps d'une nomination se mettent à disposition d'un diocèse d'Île-de-France pour les besoins pastoraux. Ils vivent en général en communauté de 3 à 4 prêtres.

Les prêtres de la paroisse expliquent d'ailleurs leur choix d'accepter de célébrer la forme extraordinaire : « *L'équipe pastorale porte le souci que tous les chrétiens puissent enraciner leur vie évangélique et missionnaire dans la prière. Des catholiques ont souhaité que soit régulièrement célébrée dans notre secteur une messe dans le rite latin appelé "rite extraordinaire" (ou encore Messe de saint Pie V ou Rite Tridentin – le rite que connaissaient tous les catholiques latins avant le concile Vatican II). Après avoir réfléchi et prié, et porté cette demande devant notre évêque, nous avons pris la décision de célébrer une messe mensuelle dans ce rite. D'abord parce que le Pape Benoît XVI nous demande d'accueillir fraternellement cette demande (c'est sa lettre apostolique du 7 juillet 2007). Ensuite, parce que dans ce même élan de charité fraternelle, nous accueillons déjà nos frères syriaques orthodoxes dans la prière, et avons aussi accepté d'accueillir des frères évangélistes et des frères Éthiopiens orthodoxes. Alors, et plus encore s'agissant de catholiques, nous nous devons d'accueillir les frères qui demandent à prier dans ce rite !* »

Cette messe est la première application dominicale du Motu Proprio *Summorum Pontificum* dans ce diocèse qui n'avait connu aucune autorisation sous le régime du Motu Proprio de 1988 (Motu Proprio *Ecclesia Dei*). Il faut signaler que les évêques successifs ont autorisé ponctuellement la messe dans la forme extraordinaire en la

## Riposte-catholique

La réinformation catholique au quotidien

<http://www.riposte-catholique.fr>

---

basilique Saint-Denis.

Notons qu'il y a également une messe dans la forme extraordinaire chaque samedi à 8 h 30 à la paroisse Saint-Louis de Villemonble (hors vacances scolaires). Cette paroisse est également administrée par des prêtres du diocèse de Paris, membres de la Fraternité Missionnaire des Prêtres pour la Ville.

Même dans un des diocèses les plus populaires de France la messe dans la forme extraordinaire reprend ses droits.

Dans même ce diocèse, la Fraternité Sacerdotale Saint-Pie X dispose de l'église Saint-Martin des Gaules à Noisy-le-Grand (église qu'elle a déplacée des Deux-Sèvres et complètement reconstruite) où la messe est célébrée chaque dimanche pour les fidèles de l'Est parisien.



